

Conditions Générales de vente - Village Vacances "Le Marais"

Les locations:

Les locations seront attribuées aux membres d'une seule et même cellule familiale (parents+enfants). Les hébergements sont loués nominativement et ne pourront être sous-loués. Le nombre maximum de personnes occupant la location prévue sur le descriptif ne devra pas être dépassé.

Seul le contrat de location rempli avec précision est considéré comme valable. Toute modification en plus du nombre de personnes (sans dépasser le maximum autorisé) doit être mentionnée à la Direction du Village Vacances. Votre réservation ne sera absolument définitive qu'après encaissement du paiement de l'acompte. Le solde du séjour de la location d'un gîte sera à régler à l'arrivée ainsi qu'une caution de 400€. Celle-ci vous sera restituée au départ, si l'état des lieux et l'inventaire du matériel établi en présence n'ont pas lieu à observation. Le locataire s'engage à restituer la location en parfait état de propreté, le nettoyage étant à sa charge, à l'intérieur et aux abords immédiats. Le contrat de location prévoit que le véhicule stationne sur le parking à l'entrée du Village Vacances. Aussi, il n'est pas autorisé d'installer de tente igloo ou autre sur l'emplacement du gîte. Les animaux sont autorisés dans les locations sous réserve qu'ils aient été déclarés à la réservation, voir tarif journalier. En juillet et en août, les arrivées se font à partir de 15 heures et les départs se font de 8h à 10h. Toute arrivée avant la date et l'heure prévue expose le client à ne pas pouvoir occuper l'installation retenue, sauf accord préalable avec la Direction du Village Vacances.

Mode de paiement :

Carte bancaire, Chèque, Espèces, Chèques Vacances ANCV, Virement bancaire

Le séjour:

Chaque client devra prendre connaissance du règlement intérieur de l'établissement et s'y conformer. Les mineurs non accompagnés d'un représentant légal ou de leurs parents ne seront pas acceptés. Les visiteurs doivent se présenter à l'Accueil et décliner leur identité.

La piscine est réservée exclusivement à la clientèle du Village Vacances, les shorts et caleçons de bain sont interdits (maillot de bain uniquement). Ouverture de la piscine de 9 heures 30 à 19 heures 30. Piscine non surveillée

Les visiteurs n'ont pas accès à la piscine.

Assurance Annulation:

Nous vous proposons l'Assurance Annulation CAMPEZ COUVERT ainsi que la Responsabilité Civile. En effet, la Direction du Village Vacances ne procède à aucun remboursement pour quelque motif que ce soit. Aussi, vous pouvez souscrire cette assurance à l'organisme de votre choix.

Réclamations :

Le client s'il le souhaite, peut saisir le médiateur de la consommation de la profession :
CM2C 14 rue Saint Jean 75017 PARIS